

Benoît Grevisse : *Déontologie du journalisme*

Jacques Noyer



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edc/3232>

DOI : 10.4000/edc.3232

ISSN : 2101-0366

Éditeur

Université de Lille

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2011

Pagination : 204-208

ISBN : 978-2-917562-06-2

ISSN : 1270-6841

Référence électronique

Jacques Noyer, « Benoît Grevisse : *Déontologie du journalisme* », *Études de communication* [En ligne], 37 | 2011, mis en ligne le 07 mars 2012, consulté le 21 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/edc/3232> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/edc.3232>

Ce document a été généré automatiquement le 21 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Benoît Grevisse : *Déontologie du journalisme*

Jacques Noyer

RÉFÉRENCE

Benoît Grevisse : *Déontologie du journalisme*, Bruxelles, Editions De Boeck Université, Collection INFO&COM, 2010, 295 pages.

- 1 Benoît Grevisse, professeur à l'Université catholique de Louvain et chercheur attentif, depuis longtemps, aux questions relatives à l'autorégulation des journalistes, nous livre, dans cet ouvrage, un état des lieux précis des enjeux de la déontologie du journalisme en regard des évolutions identitaires fortes que actuellement connaît cette profession. Axe de recherche important des travaux menés au sein de l'Observatoire du Récit Médiatique, cette question, articulée aux objectifs de formation de l'École de Journalisme de Louvain, dont Benoît Grevisse est le directeur, est présentée ici au travers d'une approche renouvelée qui se propose d'éviter le double écueil du juridisme et du moralisme. Le volume s'offre donc, à partir des distinctions fondamentales entre éthique, morale et déontologie – complétées, dans le prolongement des travaux de Cornu et Libois, par un certain nombre d'éclairages sur la « méta-éthique » – comme une mise en œuvre contextualisée de cette « interrogation sur la légitimité des règles ».
- 2 « Penser l'éthique par gros temps », pour reprendre la formule d'Antoine Garapon, qui préface cet ouvrage, est, en effet, déterminant pour prendre la juste mesure des débats qui traversent une profession essentielle pour le fonctionnement démocratique de nos sociétés mais fortement exposée aux mutations technologiques et organisationnelles qui la transforment en profondeur. Dans le cadre d'une surabondance informative qui s'apparente à une régulière menace pour l'activité journalistique, celle-ci doit être prise en compte dans le contexte économique tendu d'un marché global de l'information qui conduit à requestionner la responsabilité sociale des journalistes.

- 3 Pour mener à bien cette opération, l'auteur nous propose une déclinaison des règles usuellement mobilisées pour définir l'activité journalistique – et des logiques normatives qui les sous-tendent – associée à une mise en perspective critique de celles-ci : l'ensemble est appréhendé selon une dimension comparatiste internationale permettant de saisir, à la fois, sous les recommandations, des principes unifiants d'une profession et les empreintes culturelles spécifiques qui peuvent les caractériser. Revenant sur le débat récurrent de l'autorégulation et de l'hétérorégulation, il pose, notamment, la question de la pertinence d'une « déontologie limitée à la seule sphère journalistique », surtout lorsqu'elle a tendance à s'associer à des « principes flous », s'assortissant de déficits de réflexion sur les principes et conditions d'applicabilité. L'un des intérêts majeurs de cette partie initiale (Me[di]a culpa) est, en particulier, d'introduire d'utiles débats sur un certain nombre de notions fondamentales de la problématique soulevée : faute/défaut, indépendance, vérification, libre circulation, spectacularisation, liberté individuelle, droits d'auteur...
- 4 A partir du constat argumenté d'un « accroissement exponentiel de la sphère (du journalisme) », Benoît Grevisse défend l'idée d'un principe de « ductilité » de celui-ci, fiable aux tensions entre pouvoirs institués, contraintes économiques et responsabilité à l'égard du public. C'est d'ailleurs l'occasion, pour lui, de revenir, par le biais notamment de la sociologie des professions, sur ses modes de définition – aux contours incertains (et évolutifs) – tant d'un point de vue interne qu'externe, en soulignant au passage la « fonction symbolique de la déontologie dans le rôle du modèle professionnel ».
- 5 L'un des intérêts particuliers de l'ouvrage se situe dans l'attention portée aux indispensables logiques d'ajustements de règles et valeurs fondatrices de l'exercice du journalisme aux contextes nouveaux dans lesquels il opère. Il envisage, en particulier, de nouveaux modes de gouvernance rendus nécessaires par le poids croissant de l'internet dans les pratiques informationnelles. L'approche comparative proposée, à l'échelle internationale, vise, en ce sens, à dégager des tendances fortes, traçant des lignes de fond et laissant entrevoir les mutations à l'œuvre en matière d'éthique et les voies déontologiques nouvelles qui s'esquissent – en parallèle des évolutions tant technologiques que sociales.
- 6 Les deux chapitres centraux de l'ouvrage s'appliquent à recenser avec précision les différents niveaux définitionnels mis en œuvre par les divers codes et chartes recensés, sur les deux points essentiels des pratiques des journalistes : leurs droits et leurs devoirs. Ces chapitres présentent, notamment, l'intérêt d'entrer dans le cœur des textes et d'appréhender avec nuance la notion de « droit », en tant qu'elle est articulée à la question de la démocratie mais aussi liée à celle du (des) public(s) et des journalistes, parfois en tension sur la nature et les objectifs de ces droits. L'exemple de Wikileaks, sur le problème du libre accès aux sources, celui d'« affaires » mettant plus ou moins en cause le pouvoir politique sur certaines logiques de subordination de l'activité journalistique, celui – par ailleurs – des conditions d'exercice de l'indépendance journalistique liées aux phénomènes de précarisation de l'emploi dans ces domaines viennent alimenter la démonstration d'une évolution rapide de cette question des droits des journalistes, fortement complexifiée par une accélération des pratiques, des évolutions statutaires...
- 7 Articulée à celle des droits, la question des devoirs n'est pas moins cruciale. Avec régularité, l'auteur insiste sur le fait que la recherche de la vérité, qui guide le travail

du journaliste, est intimement mêlée au travail interprétatif qu'il accomplit conjointement mais qui est néanmoins soumis aux multiples filtres des devoirs qui conditionnent son activité. C'est dans cette optique que la question du secret de l'instruction et celle du secret des sources se trouvent revisitées, avec une attention particulière portée aux acteurs sociaux environnant la pratique journalistique. Le respect des principes de confidentialité exigés par les sources (embargo, off...) et les diverses conditions qui peuvent être imposées au journaliste, les questions controversées de l'infiltration et de l'immersion (étayées de nombreux exemples) sont, parmi d'autres types de situations contraintes, autant de « cas » permettant de mettre en évidence les effets de tension engendrés par l'exigence des codes et la mise en œuvre concrète des principes qu'ils édictent. Les difficultés pragmatiques de séparation du fait et du commentaire peuvent apparaître comme un autre cas, particulièrement emblématique, de ce type de « tension ».

- 8 On soulignera, par ailleurs, tout l'intérêt des pages soulevant l'épineuse question de la conciliation – difficile – entre respect des droits individuels et recherche de l'intérêt public. Les logiques de concurrence entre supports induisent des pratiques qui questionnent – dans de nouveaux cadres – des principes déontologiques de base, notamment sur le terrain du respect de la vie privée. Le problème de l'utilisation de l'image et de ce que l'on pourrait appeler le potentiel paparazzique du citoyen ordinaire conduisent à se demander si « le droit de savoir supposé permet régulièrement de prétendre à un intérêt d'informer là où seule la valeur marchande prime » – la question des principes étant, de fait, complexifiée par certaines stratégies d'acteurs choisissant d'exhiber, en vue de bénéfices publics escomptés, leur vie privée.
- 9 Soulevant judicieusement, sur ce problème spécifique, la question du contrat de lecture unissant un public à « son » média pour expliquer les réactions différenciées suscitées par certains usages photographiques utilisés sur différents supports, l'analyse proposée par Benoît Grevisse s'attache, plus globalement, à relier, dans le cadre d'une éthique publique réactualisée, révolution technologique, nouveaux modes de réception plus individualisés, nouvelle *place* d'un citoyen susceptible de contribuer à l'information : l'ensemble de ces paramètres oblige à repenser de nombreuses questions relatives à la déontologie du journalisme, dont les périmètres d'exercice se modifient sensiblement. Sous l'angle de la « ductilité », il s'agit pour les journalistes de « se saisir de l'occasion pour inventer une autre manière de faire de l'information », les lieux de formation au journalisme ayant une responsabilité particulière à cet égard.
- 10 On relèvera, du point de vue de la conception de l'ouvrage, le souci régulier d'une approche pédagogique, au sein d'une collection prenant précisément en compte les besoins de repérage d'un public étudiant face à une matière foisonnante. De nombreux encadrés recensant un certain nombre de « cas », faisant le point sur une notion (« principe de subsidiarité », par exemple), proposant des modes de catégorisation et traçant des pistes typologiques actualisées rythment la lecture. Les résumés de fins de chapitres qui offrent un repérage efficace des points-clés – accompagnés d'une sélection de références prioritaires sur les questions traitées –, les nombreux extraits de chartes et de codes qui figurent en annexes, enrichis de références à diverses dispositions législatives, viennent compléter ce dispositif.
- 11 Une attention particulière, à la fois, aux logiques transversales d'action d'une profession et aux variables comportementales repérables au sein de celle-ci permet, au total, d'interroger la mise en œuvre concrète de règles saisies au fil de l'évolution des

pratiques : étudiants mais aussi professionnels et chercheurs du domaine, trouveront l'occasion, à travers la lecture de cet ouvrage, de faire le point sur une question qui traverse fondamentalement toutes les recompositions actuelles du monde de l'information.

AUTEUR

JACQUES NOYER

Professeur en Sciences de l'Information et de la Communication Laboratoire GERiCO (EA 4073) –
Université de Lille 3 jacques.noyer@univ-lille3.fr